

COMMENT ORIENTER LES USAGERS RENCONTRANT DES PROBLÉMATIQUES DANS LEUR LOGEMENT ?

Énergie, confort, santé : guide en Val-de-Marne

Pourquoi ce guide ?

Ce guide a été réalisé dans le cadre d'un groupe de travail départemental pour l'amélioration du service public de lutte contre la précarité énergétique en Val-de-Marne.

Dans le prolongement de la signature d'un engagement commun pour lutter contre la précarité énergétique en Val-de-Marne, le 4 juin 2019, dix structures du Val-de-Marne ont décidé de se réunir au sein d'un groupe de travail.

Au sein de ce groupe, elles coordonnent leurs actions de lutte contre la précarité énergétique, mutualisent leurs ressources, et développent de nouveaux services à destination des usagères et usagers résidant dans le département.



SOMMAIRE

FICHES PRATIQUES

Questions liées à mes factures d'énergie et d'eau

- ▶ Ma facture d'eau ou d'énergie est élevée, je souhaite la réduire..... p.8
- ▶ J'ai des difficultés à payer ma facture ou mes charges d'énergie ou d'eau. p.9
- ▶ Je suis en désaccord avec mon fournisseur d'énergie. p.10
- ▶ Je m'interroge sur mon contrat et/ou je souhaite le modifier..... p.11

Questions liées au confort et à la gestion de l'énergie dans mon logement

- ▶ J'ai froid dans mon logement..... p.14
- ▶ Un équipement électroménager de mon logement fonctionne mal ou pas du tout. p.15
- ▶ Mon chauffage, mon chauffe-eau ou ma ventilation, p.16
fonctionne mal ou pas du tout.
- ▶ Mon compteur d'énergie fonctionne mal..... p.17
- ▶ Je souhaite faire des travaux de rénovation énergétique..... p.18

Questions liées à la santé et à la dégradation du logement

- ▶ J'ai un problème de santé qui peut être lié à mon logement..... p.22
- ▶ Mon installation électrique ou gaz me semble dangereuse ou inadaptée. p.23
- ▶ Mon logement est humide ou présente des moisissures..... p.24
- ▶ Je suis en désaccord avec mon propriétaire concernant mes droits et mes devoirs de locataire. p.25

ANNUAIRE

Présentation des structures intervenant en Val-de-Marne

ADIL	p.28	Espace Départemental des Solidarités	p.46
Anah	p.29	Fondation Abbé Pierre	p.49
Associations de consommateurs... ..	p.30	Gestionnaires des réseaux de distribution d'électricité et de gaz	p.50
Associations de réparation ou d'achat à bas prix	p.32	Le Médiateur national de l'énergie	p.51
Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne	p.34	Opérateurs de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).....	p.52
CAUE 94	p.35	Protection Maternelle et Infantile (PMI).....	p.53
CCAS	p.36	Secours Catholique	p.54
Les Compagnons Bâisseurs	p.39	Secours Populaire	p.56
Croix Rouge Française	p.40	Services communaux d'hygiène et de santé	p.58
CMEI / CHS	p.42		
Direction « Solidarité » des fournisseurs d'énergie	p.43		
Espace Conseil FAIRE	p.44		

Questions liées à...

mes factures d'énergie et d'eau

1

Ma facture d'eau ou d'énergie est élevée, je souhaite la réduire.

2

J'ai des difficultés à payer ma facture ou mes charges d'énergie ou d'eau.

3

Je suis en désaccord avec mon fournisseur d'énergie.

4

Je m'interroge sur mon contrat et/ou je souhaite le modifier.



FICHE 1

Ma **facture** d'eau ou d'énergie est **élevée**, je souhaite la réduire.

POUR ALLER PLUS LOIN

Si j'ai un compteur Linly et/ou Gazpar, je peux suivre mes consommations en temps réel depuis mon espace personnel sur le portail d'**Enedis** (distributeur d'électricité) ou de **GRDF** (distributeur de gaz).  (page 50)

Je suis **locataire** ou **propriétaire**

je prends contact avec...

L'espace conseil FAIRE (page 44)

Je peux obtenir un rendez-vous conseil gratuit et neutre pour m'aider à analyser ma facture d'énergie et évaluer ma consommation par rapport à des données de référence.

Grâce aux factures et à des questions sur mes usages, le conseiller pourra :

- Me conseiller sur l'utilisation de matériel et équipements économes à installer et les écogestes à mettre en place ;
- M'aider à optimiser mon contrat d'énergie et m'accompagner dans les démarches pour le modifier auprès de mon fournisseur.

Pour une aide financière

je prends contact avec...

1 **L'espace Départemental des Solidarités (EDS) ou le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** 🌐 (page 46 ou page 36)

Selon mes ressources, je peux demander une aide financière à l'**EDS** le plus proche ou au **CCAS** de ma ville, pour m'aider à payer une partie de ma facture. Un travailleur social du CCAS ou de l'EDS pourra également m'aider à solliciter mon fournisseur d'énergie ou d'eau en cas de dette trop importante.

2 **Une association caritative**

Je peux également solliciter une association caritative, comme le **Secours Populaire** ou le **Secours Catholique**. 🌐 (page 56 ou page 54)

Pour gérer une dette

je prends contact avec...

1 **Mon fournisseur ou mon propriétaire**

Après avoir demandé une aide financière, je peux demander un échéancier pour payer ma dette en plusieurs fois. Je peux me faire aider dans ces démarches par : un **CCAS** ou un **EDS**.

FICHE 2

J'ai des **difficultés à payer** ma facture ou mes charges d'énergie ou d'eau.

POUR ALLER PLUS LOIN

Je me renseigne auprès de mon **CCAS, EDS** ou **Espace conseil FAIRE**, qui animent peut-être des ateliers collectifs autour de la prévention des dettes d'énergie ou d'eau.

FICHE 3

Je suis en **désaccord** avec mon fournisseur d'énergie.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le site du médiateur de l'énergie www.energie-info.fr propose des fiches pratiques pour me guider dans mes démarches auprès des fournisseurs d'énergie.

Je suis **locataire** ou **propriétaire**

je prends contact avec...

et/ou

1

L'espace conseil FAIRE (page 44)

Je peux obtenir un rendez-vous conseil gratuit et neutre pour m'aider à analyser le problème et préparer ma réponse auprès de mon fournisseur d'énergie.

1

Association des consommateurs (page 30)

Je peux obtenir un rendez-vous pour me renseigner voire être accompagné dans les démarches à entreprendre auprès de mon fournisseur, et avoir des conseils, notamment juridiques.

2

Médiateur national de l'énergie (page 51)

Le site SOLLEN, du médiateur national de l'énergie, permet de signaler un litige avec un fournisseur d'énergie.

Attention, les conditions sont strictes. Mieux vaut d'abord consulter l'espace conseil FAIRE ou une association de consommateurs.

Je suis **locataire** ou **propriétaire**

je prends contact avec...

et/ou

**L'espace conseil
FAIRE** 🌐 (page 44)

Je peux obtenir un rendez-vous conseil gratuit et neutre pour m'aider à :

- analyser mon contrat et mes factures d'énergie ;
- l'optimiser en fonction de mes besoins ;
- entreprendre des démarches pour le modifier auprès de mon fournisseur.

**Médiateur
national de
l'énergie** 🌐 (page 51)

Je consulte le comparateur en ligne sur le site :

www.energie-info.fr pour comparer les offres des fournisseurs d'électricité et de gaz :

- entre elles ;
- avec la mienne, pour évaluer les économies que je réaliserais en changeant de contrat.

Le site du médiateur de l'énergie

www.energie-info.fr propose des fiches pratiques pour me guider dans mes démarches auprès des fournisseurs d'énergie.

FICHE 4

Je
m'interroge
sur mon
contrat et/ou
je souhaite le
modifier.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour savoir si un contrat heures pleines / heures creuses est rentable pour moi, je peux me rendre sur :

<https://calcul.energie-info.fr/calcul/meilleure-option-tarifaire>.

Questions liées au...

confort et à la gestion de l'énergie dans mon logement

5

J'ai froid dans mon logement.

6

Un équipement électroménager de mon logement fonctionne mal ou pas du tout.

7

Mon chauffage, mon chauffe-eau ou ma ventilation, fonctionne mal ou pas du tout.

8

Mon compteur d'énergie fonctionne mal.

9

Je souhaite faire des travaux de rénovation énergétique.



FICHE 5

J'ai **froid**
dans mon
logement.

POUR ALLER PLUS LOIN

Je me renseigne
auprès de mon
Espace conseil FAIRE
qui anime peut-être
dans ma commune
des ateliers collectifs
autour du confort
thermique.

Je suis **locataire**

je prends contact avec...

1

Mon propriétaire

Si le froid est dû à un dysfonctionnement (radiateur, ballon d'eau chaude, chaudière...), je peux **demander** à mon propriétaire d'engager des travaux.

S'il est dû à une trop faible isolation, je peux **discuter** avec lui d'éventuels travaux de rénovation.

2

Service communal **hygiène et santé**

 (page 58)

Si le problème met en danger ma santé, pose des problèmes importants ou que le propriétaire ne se montre pas coopératif, je peux solliciter une visite technique de mon logement auprès du service communal d'hygiène et de santé.

Je suis **propriétaire**

je prends contact avec...

1

L'espace conseil **FAIRE** (page 44)

Je peux solliciter un rendez-vous conseil gratuit et neutre pour :

- m'aider à déterminer la cause de mon inconfort et me proposer des solutions adaptées ;
- m'informer sur les aides financières mobilisables.

Je suis **locataire** ou **propriétaire**

je prends contact avec...

et/ou

Une association de réparation ou d'achat à bas prix

 (page 32)

Plusieurs associations dans le département pratiquent la récupération, la valorisation et la revente de biens à bas prix. Je peux parfois y trouver des équipements électroménagers à bas coût, y réparer des équipements, etc.

La Caisse des Allocations Familiales (CAF)

 (page 34)

Si je suis une famille allocataire de la CAF, je peux bénéficier d'une aide à l'achat d'un nouvel appareil électroménager.

FICHE 6

Un **équipement** électroménager de mon logement **fonctionne mal** ou pas du tout.

POUR ALLER PLUS LOIN

De nombreux tutoriels existent sur internet et sur les plateformes de streaming : entretien et maintenance des équipements électroménagers, petites réparations, etc.

FICHE 7

Mon **chauffage**, mon chauffe-eau ou ma ventilation, **fonctionne mal** ou pas du tout.

POUR ALLER PLUS LOIN

Si j'ai des questions sur la responsabilité des travaux entre locataire et propriétaire, je me renseigne auprès de l'**Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)**.

Je suis **locataire**

je prends contact avec...

1

Mon propriétaire

Pour discuter de la réalisation de travaux.

2

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

 (page 28)

Si le problème n'est pas résolu, un juriste peut me conseiller gratuitement sur mes droits et les démarches à engager.

3

Service communal hygiène et santé

 (page 58)

Si le problème met en danger ma santé ou pose des problèmes importants, je contacte le service d'hygiène et de santé de ma ville.

Je suis **propriétaire**

je prends contact avec...

1

L'espace conseil FAIRE (page 44)

Je peux solliciter un rendez-vous conseil gratuit et neutre pour :

- m'aider à déterminer la cause de mon inconfort et me proposer des solutions adaptées ;
- m'informer sur les aides financières mobilisables.

Je suis **locataire** ou **propriétaire**

je prends contact avec...

et/ou

Mon fournisseur

Ses coordonnées figurent sur ma facture ou mon contrat.

Si mon compteur ne fonctionne plus ou mal, ou en cas de doute, mon fournisseur d'énergie (EDF, Engie...) est le seul à être habilité à faire intervenir le gestionnaire du réseau d'électricité (Enedis) ou de gaz (GRDF) pour modifier mon compteur.

L'Espace conseil FAIRE (page 44)

L'espace conseil FAIRE peut également m'aider à détecter si mon compteur rencontre vraiment un problème.

Sur la base des factures d'énergie et des données de consommation, une analyse sera possible.

FICHE 8

Mon
**compteur
d'énergie**
fonctionne
mal

POUR ALLER PLUS LOIN

Si j'ai un compteur Linky et/ou Gazpar, je peux suivre mes consommations en temps réel depuis mon espace personnel sur le portail d'**Enedis** (distributeur d'électricité) ou de **GRDF** (distributeur de gaz).  (page 50)

FICHE 9

Je souhaite faire des **travaux de rénovation énergétique**.

POUR ALLER PLUS LOIN

Les **Compagnons Bâtisseurs** peuvent m'aider à participer aux travaux : prêts d'outils, animations, accompagnement.

 (page 39)

En cas de réhabilitation lourde du logement, vous pouvez également faire appel à un architecte conseil du **CAUE** gratuitement.

 (page 35)

Je suis locataire

je prends contact avec...

1

Mon propriétaire

Pour discuter des travaux réalisables, je peux faire réaliser des devis pour les chiffrer.

2

L'Espace conseil FAIRE (page 44)

Je peux obtenir un rendez-vous conseil gratuit et neutre avec un **conseiller FAIRE**. Il est compétent pour m'aider à prioriser les travaux et m'appuyer auprès de mon propriétaire. Il pourra même proposer un rendez-vous à mon propriétaire pour l'aider à obtenir des aides financières.

Je suis propriétaire

je prends contact avec...

1

L'Espace conseil FAIRE (page 44)

Le **conseiller FAIRE** peut m'accompagner, de manière neutre et gratuite, tout au long de mon projet, de sa définition à sa réalisation, autant sur les aspects techniques que financiers.

2

L'Agence nationale de l'habitat (Anah)

Sous certaines conditions de revenus, je peux bénéficier des **aides financières** de l'Anah. Dans ce cas, l'accompagnement par un opérateur agréé est obligatoire.  (page 29)



Questions liées à...

la santé et la dégradation du logement

10

J'ai un problème de santé qui peut être lié à mon logement.

11

Mon installation électrique ou gaz me semble dangereuse ou inadaptée.

12

Mon logement est humide ou présente des moisissures.

13

Je suis en désaccord avec mon propriétaire concernant mes droits et mes devoirs de locataire.



FICHE 10

J'ai un **problème de santé** qui peut être lié à mon logement.

Protection maternelle et infantile (PMI)

(Si j'ai un enfant en bas âge)

Si mon enfant peut être malade à cause du logement, le médecin de mon centre de **PMI** pourra me renseigner sur ses symptômes et me donner des pistes d'amélioration s'ils sont bien liés à mon logement.  (page 52)

Je suis **locataire**

je prends contact avec...

1

Mon médecin

Je contacte mon médecin ou mon centre municipal de santé, pour confirmer que mes symptômes peuvent être liés à mon logement et/ou réaliser des tests complémentaires. Sur prescription médicale et selon sa spécialité, il pourra éventuellement m'orienter vers des **Conseillers médicaux en environnement intérieur**.  (page 42)

2

Service communal hygiène et santé

 (page 58)
Si le problème met en danger ma santé, pose des problèmes importants ou que le propriétaire ne se montre pas coopératif, je contacte le service communal d'hygiène et de santé pour faire réaliser une visite technique de mon logement.

Je suis **propriétaire**

je prends contact avec...

1

L'Espace conseil FAIRE (page 44)

Le **conseiller FAIRE** peut m'accompagner, de manière neutre et gratuite, à cibler les travaux réalisables pour améliorer le confort thermique de mon logement, et à simuler les aides financières.

FICHE 11

Je suis **locataire**

je prends contact avec...

1

Mon propriétaire

Pour discuter de la réalisation de travaux.

2

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)  (page 28)

Si le problème n'est pas résolu, un juriste peut me conseiller gratuitement sur mes droits et les démarches à engager.

3

Service communal hygiène et santé  (page 58)

Si le problème met en danger ma santé ou pose des problèmes importants, je contacte le service communal d'hygiène et de santé.

Je suis **propriétaire**

je prends contact avec...

1

Un artisan qualifié

Je réalise des travaux avec un artisan spécialisé (électricien ou chauffagiste).

Mon
**installation
électrique
ou gaz** me
semble
dangereuse
ou inadaptée.

En cas de panne d'électricité, je contacte **Enedis** au 09 72 67 50 94.  (page 50)

En cas de fuite de gaz, j'ouvre les fenêtres, coupe l'arrivée de gaz, sors de mon domicile, et contacte **GRDF** au 0 800 47 33 33.

 (page 50)

FICHE 12

Mon **logement** est **humide** ou présente des **moisissures**.

POUR ALLER PLUS LOIN

Si l'humidité de mon logement provient d'un défaut d'isolation, je peux prendre un rendez-vous gratuit et neutre avec un conseiller **FAIRE**.

 (page 44)

Je suis locataire

je prends contact avec...

1

Mon propriétaire

Pour discuter de la réalisation de travaux.

2

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) (page 28)

Si le problème n'est pas résolu, un juriste peut me conseiller gratuitement sur mes droits et les démarches à engager.

3

Service communal hygiène et santé (page 58)

Si le problème met en danger ma santé ou pose des problèmes importants, je contacte le service communal d'hygiène et de santé.

Je suis propriétaire

je prends contact avec...

1

Le CAUE 94 (page 35)

Un architecte conseil, neutre et gratuit, pourra me guider vers des solutions techniques adaptées.

2

L'Anah (page 29)

Si mon logement est dans un état de dégradation importante ou insalubre, et sous conditions de ressources, l'Anah propose des aides à la réhabilitation.

Je vis dans un logement social

je prends contact avec...

1

L'amicale des locataires

Une amicale de locataires peut exister dans ma résidence. Elle est constituée de locataires de ma résidence et est présente pour défendre mes droits auprès du bailleur.

2

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) (page 28)

Si le problème n'est pas résolu, un juriste peut me conseiller gratuitement sur mes droits et les démarches à engager.

Je vis dans un logement privé

je prends contact avec...

1

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) (page 28)

Un juriste peut me conseiller gratuitement sur mes droits et les éventuelles démarches à engager.

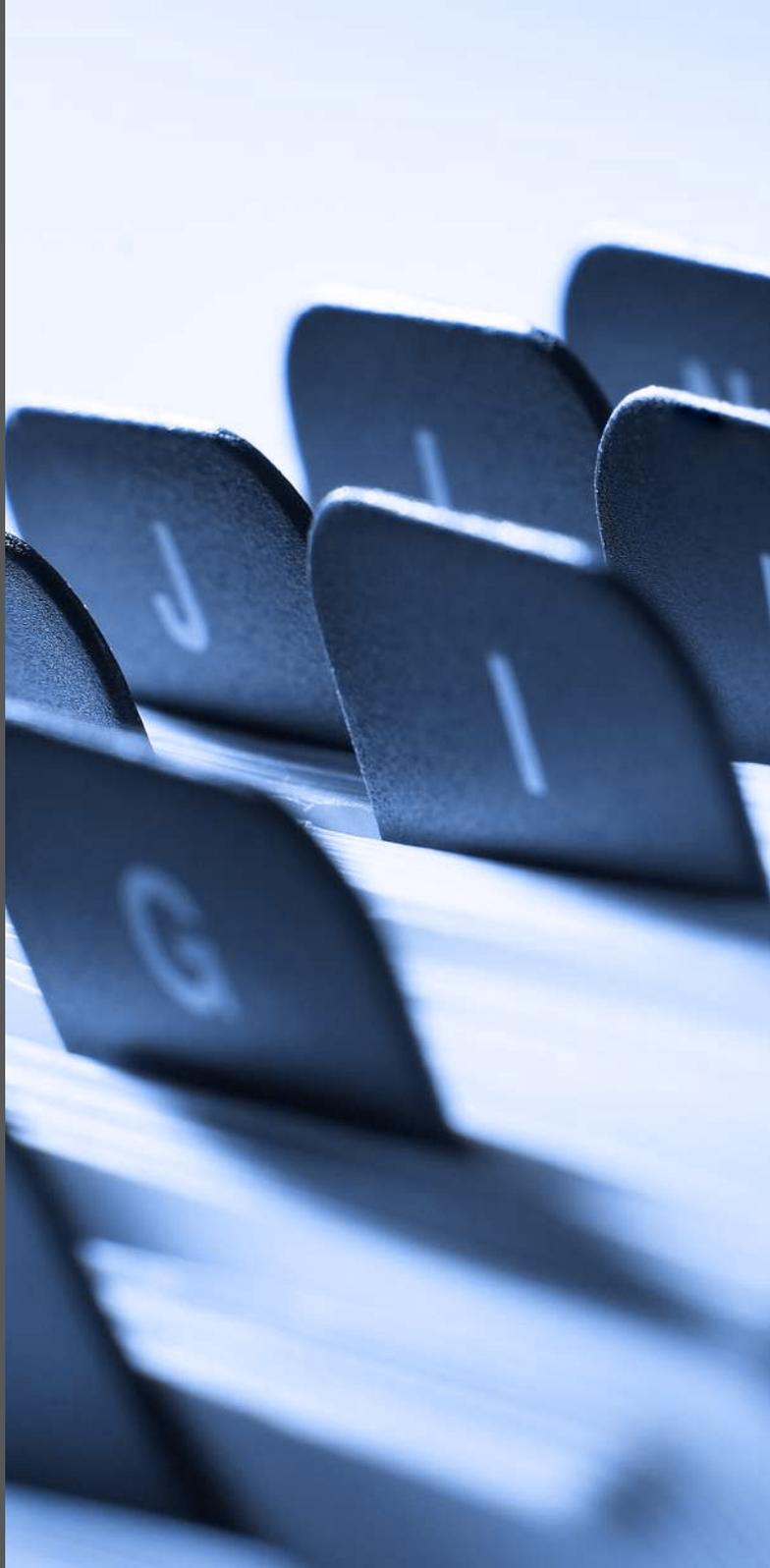
FICHE 13

Je suis en **désaccord** avec mon propriétaire **concernant mes droits et obligations.**

POUR ALLER PLUS LOIN

Si j'ai des questions sur la responsabilité des travaux entre locataire et propriétaire, je me renseigne auprès de l'**ADIL**, agence départementale d'information sur le logement.

A
N
N
U
A
I
R
E





Présentation des structures intervenant en Val-de-Marne

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)



STATUT / STRUCTURE

Association de loi 1901, l'ADIL délivre un service d'information et de conseil offert à tout public.

MISSIONS

1. Informer tous les usagers de leurs droits et obligations sur les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement, de manière neutre, gratuite et indépendante.
2. Conseiller sur les solutions de logements adaptés : conditions d'accès au parc locatif, projet d'accession à la propriété, etc.

FONCTIONNEMENT

Je contacter l'ADIL :

au **01 48 98 03 48**

en **rendez-vous en agence**
ou lors de **permanences**
délocalisées tenues dans les
communes.

Détail sur : **www.adil94.org**

POURQUOI LA CONTACTER ?

Fiche 7 : Mon chauffage, mon chauffe-eau ou ma ventilation, fonctionne mal ou pas du tout.

Fiche 11 : Mon installation électrique ou gaz me semble dangereuse ou inadaptée.

Fiche 12 : Mon logement est humide ou présente des moisissures.

Fiche 13 : Je suis en désaccord avec mon propriétaire concernant mes droits et devoirs de locataire.

STATUT / STRUCTURE

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) met en œuvre la politique nationale d'amélioration du parc de logements privés existants, définis dans le cadre de grands plans gouvernementaux.

Ses missions s'organisent autour de deux axes étroitement liés :

- la lutte contre les fractures sociales et territoriales ;
- la lutte contre la précarité énergétique.

POURQUOI LA CONTACTER ?

Fiche 9 : Je souhaite faire des travaux de rénovation énergétique.

Fiche 12 : Mon logement est humide ou présente des moisissures.

MISSIONS

1. Résorber l'habitat indigne.
2. Lutter contre la précarité énergétique.
3. Prévenir et traiter les copropriétés en difficulté.
4. Adapter les logements aux besoins des personnes âgées ou handicapées.
5. Améliorer l'accès au logement des plus modestes.

L'Anah accorde notamment des subventions pour l'amélioration des résidences principales de propriétaires occupants modestes ou de logements locatifs de propriétaires bailleurs privés, en échange de contreparties sociales.

FONCTIONNEMENT

Je peux solliciter l'Anah :

au **01 49 80 22 00**, du lundi au vendredi entre 9h et 12h

Lorsque je me lance dans mon projet de travaux, je pourrais de créer un compte sur monprojet.anah.gouv.fr ou sur maprimerenov.gouv.fr selon ma situation.

Associations de consommateurs

STATUT / STRUCTURE

Associations loi 1901, quinze associations de consommateurs sont officiellement agréées au niveau national. Elles ont pour but de représenter les consommateurs et de défendre leurs intérêts.

MISSIONS

Les associations de consommateurs travaillent au niveau national (études, recherches, information...). Elles disposent aussi de délégations locales, qui peuvent me conseiller et m'accompagner, notamment pour régler un litige.

FONCTIONNEMENT

Je peux solliciter les associations de consommateurs :
par **téléphone**
lors de **permanences**

Plus d'informations sur :
<https://www.inc-conso.fr/content/trouveez-lassociation-de-consommateurs-la-plus-proche-de-chez-vous>

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 3 : Je suis en désaccord avec mon fournisseur d'énergie.

COORDONNÉES

Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur (ADEIC)

Maison des syndicats
11/13, rue des Archives 94010 Créteil
01 43 99 40 20
Voir les permanences locales sur :
www.adeic.fr

Association Force Ouvrière des Consommateurs (AFOC)

11/13, rue des Archives, 94010 Créteil
afoc94@orange.fr
01 43 99 15 15
Voir les permanences locales sur :
www.afoc.net

Association Leo Lagrange pour la Défense des Consommateurs - Champigny

Maison de la Justice et du Droit,
15, rue Albert Thomas
94500 Champigny-sur-Marne

01 45 16 18 60

Voir les permanences locales sur :
www.leolagrange-conso.org

Association Leo Lagrange pour la Défense des Consommateurs - Ivry

Espace municipal de médiation et d'accès au droit,

7, place Cachin 94200 Ivry-sur-Seine
01 49 87 44 44

Voir les permanences locales sur :
www.leolagrange-conso.org

Association Leo Lagrange pour la Défense des Consommateurs - Valenton

Relais social Point Justice de Valenton,
1 cours de la ferme, 94460 Valenton

01 43 82 81 30

Voir les permanences locales sur :
www.leolagrange-conso.org

Confédération Générale du Logement (CGL) 94

2, square Dufourmantelle

94700 Maisons-Alfort

01 43 75 11 80

Voir les permanences locales sur :
<http://lacgl94.fr>

Confédération Nationale du Logement (CNL)

27, avenue Lucien Français,

94400 Vitry-sur-Seine

cnl.94@wanadoo.fr

01 43 91 11 11

Voir les permanences locales sur :
www.cnl94.fr

Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL 94)

19, rue Robert Schumann

94270 Le Kremlin Bicêtre

09 71 16 59 05

Voir les permanences locales sur :
<http://www.cnafal.org>

Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)

Maison des associations

1, rue François Mauriac 94000 Créteil
valdemarne@clcv.org

01 42 07 08 09

Voir les permanences locales sur :
<https://clcv-valdemarne.fr/>

UFC-Que Choisir Créteil et sa région

36, boulevard John F. Kennedy,

94000 Créteil

contact@creteil.ufcquechoisir.fr

Voir les permanences locales sur :
<https://creteil.ufcquechoisir.fr/>

UFC-Que Choisir Ouest 94

26, rue Emile Raspail, 94110 Arcueil

contact@ouest94.ufcquechoisir.fr

01 45 47 74 74

Voir les permanences locales sur :
https://ouest94.ufcquechoisir.fr

Union Départementale des Associations Familiales 94 (UDAF)

4A, boulevard de la Gare

94475 Boissy-Saint-Léger

01 45 10 32 32

Voir les permanences locales sur :
<http://www.udaf94.fr>

Associations de réparation ou d'achat à bas prix

STATUT / STRUCTURE

Plusieurs associations existent en Val-de-Marne, pratiquant la récupération, la valorisation et la revente de biens à bas prix, la réparation, etc.

Il en existe différents types : ressourceries, Repair cafés, Emmaüs, etc. Elles sont rassemblées ici.

MISSIONS

Chaque association a des activités qui lui sont propres parmi lesquelles :

1. des collectes itinérantes ;
2. la location, le prêt, la vente de produits à bas coût ;
3. la réparation de petit électroménager, de matériel informatique, de jouets, de vêtements, etc.
4. autres : traiteur, etc.

Souvent, elles organisent également des sensibilisations à l'environnement et au recyclage.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 6 : Un équipement électroménager de mon logement fonctionne mal ou pas du tout.

FONCTIONNEMENT

Chaque association a **un fonctionnement qui lui est propre.**

Je peux contacter les ressourceries proches de chez moi pour en savoir plus.

COORDONNÉES DE RESSOURCERIES ET REPAIR CAFÉS

Cachan

Ressourcerie La Mine
74 Avenue de la Convention
07 69 61 73 20

Champigny-sur-Marne

Compagnons Bâisseurs
3, villa Ile de France
01 75 36 15 63

Créteil

Café des bricoleurs
Voir la liste des créneaux sur :
www.cafedesbricoleurs.fr

Fontenay-sous-Bois

Compagnons Bâtitseurs
2, allée Maxime Gorki
01 41 95 12 60

Ivry-sur-Seine

La Pagaille
15, rue Ernest Renan,
07 81 65 03 01
09 80 53 86 90

Ivry-sur-Seine

Repair café d'Ivry
Voir la liste des créneaux sur :
www.facebook.com/repaircafeivry

Nogent-sur-Marne **Café des bricoleurs**

Voir la liste des créneaux sur :
www.mjc-nogent.com/cafe-des-bricoleurs

Orly

Association Approche
43 rue du Docteur Calmette prolongée
01 48 83 13 67

Saint-Maur-des-Fossés

Association Approche
90 bis, avenue Barbès
01 48 83 13 67

Sucy-en-Brie

Repair café de Sucy
06 34 18 87 82
Voir la liste des créneaux sur :
<https://set94.org/agenda-des-evenements>

Vitry-sur-Seine

Atelier Rejoué
20, avenue de l'Abbé Roger Derry
06 67 34 19 96

COORDONNÉES DES BOUTIQUES EMMAÛS

Voir la liste des boutiques sur :
<https://emmaus-france.org/ou-donner-acheter>

Emmaüs Liberté Ivry

42, rue Pierre et Marie Curie
01 43 90 14 75

Emmaüs Liberté Charenton

2 bis, avenue de la Liberté
01 72 95 59 55

Emmaüs Liberté Champigny

84, Voie Sonia Delaunay
01 72 95 59 55

Emmaüs Le Plessis Trévisé

41, avenue Lefèvre
06 10 56 71 99

Emmaüs Boutique Saint-Mandé

11, avenue Joffre
01 43 65 26 69

Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne



FONCTIONNEMENT

À partir de www.caf.fr, je peux :

1/ Réaliser mes **démarches en ligne**

2/ **Contact**er la Caf pour

- Prendre rendez-vous
- Avoir un conseiller

téléphonique au 3230, du lundi au vendredi, 9h-16h15

3/ Connaître les **points d'accès numériques** de la Caf

4/ Consulter les **offres de service** de la Caf

STATUT / STRUCTURE

Organisme de droit privé exerçant une **mission de service public**, la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne intervient dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de l'animation de la vie sociale, de la solidarité, de l'insertion ainsi que du logement et du cadre de vie.

MISSIONS

Dans le domaine du logement, la Caf :

1. Verse les **aides au logement** ;
2. Peut attribuer des **aides financières** aux familles (subventions et/ou prêts) en application du règlement Action Sociale des aides aux familles.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 6 : Un équipement électroménager de mon logement fonctionne mal ou pas du tout.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne (CAUE 94)



STATUT / STRUCTURE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une association à but non lucratif, créée par la **loi sur l'architecture du 3 janvier 1977**.

C'est un organisme d'information, de conseil, de formation, de rencontres et d'initiatives, ouvert à tous. Il **assure des missions de service public** auprès des collectivités, des professionnels du cadre de vie et de tous les citoyens du Val-de-Marne.

FONCTIONNEMENT

Je peux contacter le CAUE :

- au **01 48 52 55 20**
- **en rendez-vous** dans leurs locaux ou lors de permanences délocalisées tenues dans les communes.

Détail sur : www.caue94.fr

MISSIONS

Il a vocation à participer, organiser, animer ou initier toutes démarches ou manifestations destinées à **promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale**.

Il accompagne les val-de-marnais dans leur projet d'habitation et délivre des **conseils gratuits** et une **expertise neutre et indépendante**, sans toutefois se charger de maîtrise d'œuvre. Ainsi, tout résident du département peut prendre rendez-vous avec un architecte du CAUE, qui le conseillera et l'aidera dans sa réflexion et dans son projet de construction ou de rénovation.

Pour encourager la réduction des consommations d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables, le CAUE du Val-de-Marne a créé en son sein un pôle « Agence de l'énergie », qui déploie un dispositif d'**espace conseil FAIRE**.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 12 : Mon logement est humide ou présente des moisissures.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

STATUT / STRUCTURE

Etablissement public, principalement administré par la commune.

MISSIONS

1. Informer les habitants des services et aides existantes et les aider dans leurs démarches administratives, en particulier pour les demandes d'aides financières.

2. Attribuer des aides particulières, par exemple les aides aux différents impayés ou le Fonds de Solidarité pour l'Habitat (dont FSH Energie), versé par le Département.

3. Animer des activités sociales (activités physiques, loisirs...) et **gérer des services en faveur des personnes âgées**.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 2 : J'ai des difficultés à payer ma facture ou mes charges d'énergie ou d'eau.

FONCTIONNEMENT

Je peux les contacter lors :

- des **permanences téléphoniques**, en général pour prendre rendez-vous.
- des **rendez-vous** avec un travailleur social, pour évaluer la situation et envisager les réponses à y apporter.

COORDONNÉES

Ablon-sur-Seine

16, rue du Maréchal Foch
01 49 61 33 60

Alfortville

160, rue Paul-Vaillant-Couturier
01 58 73 28 45

Arcueil

10, rue Paul-Doumer
01 46 15 08 64

Boissy-Saint-Léger

7, boulevard Léon-Révillon
01 45 10 61 32

Bonneuil-sur-Marne

5/7, rue Paul-Vaillant-Couturier
01 45 13 88 73

Bry-sur-Marne

1, Grande Rue Charles-de-Gaulle
01 45 16 68 00

Cachan

3-5, rue Camille Desmoulins
01 49 69 15 70

Champigny-sur-Marne

14, rue Talamoni
01 45 16 40 00

Charenton-le-Pont

21 bis, rue des Bordeaux
01 45 18 36 18

Chennevières-sur-Marne

14, avenue du Maréchal-Leclerc
01 45 94 74 74

Chevilly-Larue

88, avenue du Général-de-Gaulle
01 45 60 18 91

Choisy-le-Roi

Place Gabriel-Péri
01 85 33 48 00

Créteil

2 bis, place Salvador-Allende
01 49 80 92 94

Fontenay-sous-Bois

4, esplanade Louis Bayeurte
01 49 74 75 49

Fontenay-sous-Bois

4, esplanade Louis Bayeurte
01 49 74 75 49

Fresnes

7, square du 19 mars 1962
01 72 04 55 70

Gentilly

14, place Henri Barbusse
01 47 40 58 06

Ivry-sur-Seine

Esplanade Georges-Marrane
01 49 60 25 08

Joinville-le-Pont

23, rue de Paris
01 49 76 60 00

L'Hajÿ-les-Roses

41, rue Jean Jaurès
01 46 15 34 00

La Queue-en-Brie

Place de l'Appel du 18 juin 1940
01 49 62 30 00

Le Kremlin-Bicêtre

40, avenue Charles Gide
01 45 15 55 20

Le Perreux-sur-Marne

7, allée de Bellevue
01 48 71 53 82

Le Plessis-Trévisé

36, avenue Ardouin
01 49 62 25 25

Limeil-Brévannes

22, rue Gutemberg
01 45 10 77 77

Maisons-Alfort

118, avenue du Gal-de-Gaulle
01 43 96 77 04

Mandres-les-Roses

4, rue du Général Leclerc
01 45 98 78 86

Marolles-en-Brie

Place Charles-de-Gaulle
01 45 10 38 38

Nogent-sur-Marne

70, rue des Héros Nogentais
01 48 71 52 40

Noisau

2, rue Pierre Viénot
01 56 74 15 73

Orly

7, avenue Adrien Raynal
01 48 90 20 00

Ormesson-sur-Marne

1, Avenue Wladimir d'Ormesson
01 45 76 90 66

Périgny-sur-Yerres

Rue Paul Doumer
01 45 98 63 20

Rungis

1, rue de la Grange
01 45 12 80 51

Saint-Mandé

10, place Charles Digeon
01 49 57 78 50

Saint-Maur-des-Fossés

94, boulevard de Bellechasse
01 53 48 19 14

Saint-Maurice

55, rue du Maréchal Leclerc
01 45 18 82 22

Santeny

Place du Général de Gaulle
01 56 32 32 32

Sucy-en-Brie

2, avenue George Pompidou
01 49 82 24 50

Thiais

7, rue Chèvre d'Autreville
01 48 92 42 42

Valenton

48, rue du Colonel Fabien
01 43 86 37 37

Villecresnes

Le manoir - 9, rue de l'Eglise
01 45 10 39 09

Villejuif

2, esplanade Pierre-Yves Cosnier
01 45 59 20 20

Villeneuve-le-Roi

22, place de la Vieille Église
01 49 61 46 56

Villeneuve-Saint-Georges

9, rue de la Marne
01 45 10 13 20

Villiers-sur-Marne

5, rue Léon Dauer
01 49 41 38 38

Vincennes

70, rue de Fontenay
01 43 98 66 95

Vitry-sur-Seine

2, avenue Youri-Gagarine
01 46 82 79 72

Les Compagnons Bâtitseurs



STATUT / STRUCTURE

Association loi 1901, ayant pour but la lutte contre le mal logement par l'auto-réhabilitation accompagnée.

FONCTIONNEMENT

La participation aux animations collectives et les prêts d'outils au sein des ateliers de quartier sont sans condition et gratuits. Pour plus d'informations, je peux les contacter :

Par téléphone au :
01 77 14 82 60

Par mail à :
**cbildefrance@
compagnonsbatisseurs.eu**

Sur le site web :
www.compagnonsbatisseurs.eu

MISSIONS

- 1. Prêt d'outils et animation d'ateliers collectifs** pour s'entraîner à réaliser des petits travaux : poser un joint, changer un siphon, fixer une étagère, lire un tableau électrique...
- 2. Accompagner des travaux** d'entretien, d'embellissement, de rénovation, de réhabilitation et d'adaptation des logements.
- 3. Développer des réseaux d'entraide** de proximité au sein des quartiers prioritaires.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 9 : Je souhaite faire des travaux de rénovation énergétique.

Croix-Rouge Française



STATUT / STRUCTURE

Association de loi 1901, la Croix-Rouge intervient en aide aux personnes en difficulté en France et à l'Étranger : urgence, secourisme, action sociale, formation, santé et action internationale.

MISSIONS

La Croix-Rouge propose :

1. des **maraudes** ;
2. de l'aide **vestimentaire et alimentaire** ;
3. de l'aide à l'**apprentissage des savoirs de base** ;
4. des actions **Prison Justice**.

FONCTIONNEMENT

Je peux prendre rendez-vous dans une antenne proche de chez moi :

en la joignant **par téléphone**

en me rendant **sur place**

COORDONNÉES

Alfortville / Créteil

60-62, rue Falkirk, Créteil
01 56 73 30 32

Arcueil / Cachan / L'Haÿ-les-Roses

7, av. du Gal de Gaulle,
L'Haÿ-les-Roses OU
27, av. du Maréchal de Lattre de
Tassigny, Cachan
01 41 24 02 67

Boissy-Saint-Léger / Limeil- Brévannes / Périgny-sur-Yerres / Mandres-les-Roses / Marolles- en-Brie / Santeny / Sucy-en-Brie / Villecresnes

52, route de la Queue en Brie
Sucy-en-Brie
01 49 82 51 44

Bonneuil-sur-Marne

6, rue du Chemin Vert
01 43 39 06 01

Bry-sur-Marne / Champigny-sur-Marne / Le Plessis-Tréville / Villiers-sur-Marne

12, rue Marthe Debaize
Villiers-sur-Marne OU
36 avenue de Chennevières
Le Plessis-Tréville
01 49 30 64 96

Charenton-le-Pont / Saint-Maurice

91, rue du Petit Château
Charenton-le-Pont
01 48 93 77 00

Chennevières-sur-Marne / Noisieu / La Queue-en-Brie / Ormesson-sur-Marne

19, rue d'Aguesseau
Ormesson-sur-Marne
01 45 94 46 94

Fontenay-sous-Bois

11, Rue Michelet
Fontenay-sous-Bois OU
35 rue Louis Auroux
Fontenay-sous-Bois
01 48 73 07 32

Ivry-sur-Seine

1 rue Raspail
01 46 58 09 72

Joinville-le-Pont

1 rue Henri Barbusse
01 82 01 93 80

Maisons-Alfort

17, rue Mercure
09 53 09 94 25

Nogent-sur-Marne / Le Perreux-sur-Marne

276 avenue du Général de Gaulle
Le Perreux-sur-Marne
01 43 24 07 44

Rungis / Fresnes

2, rue de la Pirouette, Rungis OU
56 avenue Paul Vaillant Couturier,
Fresnes
01 49 79 05 68

Ablon-sur-Seine / Orly / Valenton / Villeneuve-le-Roi / Villeneuve-Saint-Georges

41-43 Rue du Maréchal Maunoury,
Villeneuve-le-Roi
01 45 97 79 19

Gentilly / Le Kremlin-Bicêtre / Villejuif

123 bis, avenue du Colonel Fabien,
Villejuif

Chevilly-Larue / Choisy-le-Roi / Thiais

27 boulevard des Alliés, Choisy-le-Roi
01 48 52 24 34

Saint-Mandé / Vincennes

25 rue de Lagny, Vincennes OU
2 avenue Gambetta, Saint-Mandé
01 48 08 51 58

Saint-Maur-des-Fossés

14 rue Désiré
06 38 22 50 90

Vitry-sur-Seine

138 rue du Général Malleret Joinville,
Vitry-sur-Seine
01 46 81 94 56

Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur (CMEI) / Conseillers Habitat-Santé (CHS)

STATUT / STRUCTURE

Les CMEI et les CHS sont des **professionnels formés dans le domaine de la santé environnementale**, et plus particulièrement respiratoire.

FONCTIONNEMENT

La visite au domicile n'est pas déclenchée de façon systématique, mais sur un ensemble d'indices.

L'intervention à domicile des CMEI ou CHS est réalisable **uniquement sur prescription médicale** (pneumologue, allergologue, ORL, pédiatre, ...) et après la validation de la demande par les conseillers.

Vous pouvez **contacter l'APPA** (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) :

au **01 77 14 82 60**

cmei-iledefrance@appa.asso.fr

MISSIONS

Les CMEI et les CHS interviennent **au domicile de personnes souffrant de troubles respiratoires chroniques**, pour :

1. réaliser un **audit environnemental** du logement ;
2. donner des **recommandations** ;
3. **apporter aux médecins des informations** pour affiner le diagnostic et adapter le traitement des occupants.

Les observations, les mesures (et éventuels prélèvements) et les recommandations sont effectuées **dans un but spécifiquement sanitaire**.

Les CMEI et CHS n'interviennent pas dans le cadre de démarches de relogement, ni de conflit de voisinage, ni pour une expertise à des fins juridiques.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 10 : J'ai un problème de santé qui peut être lié à mon logement.

Direction « solidarité » des fournisseurs d'énergie

STATUT / STRUCTURE

Au sein des fournisseurs d'énergie, entreprises commerciales, les directions solidarité ont pour mission de **trouver des solutions aux personnes ayant des difficultés de paiement.**

FONCTIONNEMENT

Je peux contacter mon fournisseur d'énergie :

par **téléphone**

par **mail**

par **courrier**

Ses coordonnées figurent **sur mes factures d'énergie.**

MISSIONS

- 1. Participer au financement du Fonds de Solidarité de l'Habitat (FSH).** En Val-de-Marne, seuls EDF et ENGIE y abondent.
- 2. Trouver des solutions aux difficultés de paiement, litiges, ou incompréhensions** de factures : échelonnement, report de charges, etc.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 2 : J'ai des difficultés à payer ma facture ou mes charges d'énergie ou d'eau.

Fiche 8 : Mon compteur d'énergie fonctionne mal.

STATUT / STRUCTURE

Association de loi 1901, l'espace Conseil FAIRE a une mission de service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

MISSIONS

1. Conseiller sur les projets de travaux d'amélioration de la **performance énergétique** : isolation, chauffage, ventilation.
2. Informer sur les dispositifs d'**aides financières**.
3. Analyser les **sources de surconsommation** : chauffage, équipement.
4. Conseiller sur la réduction des **charges d'eau et d'énergie** et pour améliorer le confort.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 1 : Ma facture d'eau ou d'énergie est élevée, je souhaite la réduire.

Fiche 3 : Je suis en désaccord avec mon fournisseur d'énergie.

Fiche 4 : Je m'interroge sur mon contrat et/ou je souhaite le modifier.

Fiche 5 : J'ai froid dans mon logement.

Fiche 7 : Mon chauffage, mon chauffe-eau ou ma ventilation fonctionne mal ou pas du tout.

Fiche 8 : Mon compteur d'énergie fonctionne mal.

Fiche 9 : Je souhaite faire des travaux de rénovation énergétique.

Fiche 10 : J'ai un problème de santé qui peut être lié à mon logement.

Fiche 12 : Mon logement est humide ou présente des moisissures.

FONCTIONNEMENT

Je peux les solliciter lors de :

- **Permanences téléphoniques** conseils pour les rénovations énergétique et prise de rendez-vous.
- **Rendez-vous** gratuit, neutre et indépendant en agence ou lors de permanences dans les communes.

Espace Départemental des Solidarités (EDS)



STATUT / STRUCTURE

Les 20 EDS sont des établissements sociaux du Conseil Départemental du Val-de-Marne qui **accueillent, écoutent, informent** et accompagnent les personnes dans l'accès aux **droits et aux aides** auxquelles elles peuvent prétendre.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 2 : J'ai des difficultés à payer ma facture ou mes charges d'énergie ou d'eau.

FONCTIONNEMENT

Je peux les solliciter lors de :

- **L'accueil en continu sans rendez-vous** toute la semaine.
- **Rendez-vous** dans un point d'accueil, à prendre sur place ou par téléphone.

MISSIONS

Les EDS interviennent en matière d'accompagnement social sur les thèmes suivants : RSA, insertion et recherche d'emploi, logement et santé, budget familial, accès aux loisirs et à la culture, protection de l'enfance et famille, lutte contre les violences intrafamiliales.

En matière de logement, les EDS peuvent aider les personnes à :

- 1. Régler des difficultés de loyer ou de risque d'expulsion ;**
- 2. Faire une demande de DALO** (droit au logement opposable) ;
- 3. Faire des demandes d'aides au paiement** de factures ;
- 4. Rechercher un hébergement d'urgence ;**
- 5. Orienter vers d'autres structures** en capacité de prendre en charge des problèmes spécifiques.

COORDONNÉES

Alfortville

109 rue Véron
01 56 71 54 00
Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 3^{ème} mardi de chaque mois, 13h30-17h30

Boissy-Saint-Léger / Bonneuil-sur-Marne / Limeil-Brévannes

4 boulevard de la Gare
94470 Boissy-Saint-Léger
01 56 71 45 00
Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 2^{ème} mardi et 4^{ème} jeudi de chaque mois, 8h30-12h30 et 15h30-17h30

Champigny Centre

4 avenue Danielle Casanova
01 56 71 46 00
Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 2^{ème} lundi de chaque mois, 13h30-17h30

Hauts de Champigny / Chennevières-sur-Marne

12 place Rodin
94500 Champigny-sur-Marne
01 56 71 52 30
Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 2^{ème} mardi de chaque mois, 13h30-17h30

Choisy-le-Roi / Thiais

Immeuble Orix.
1 place des Alliés
94600 Choisy-le-Roi
01 48 53 60 70
Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 2^{ème} mardi de chaque mois, 13h30-17h30

Créteil

8, avenue du Général-Lacharrière
01 45 13 81 60
Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 4^{ème} lundi de chaque mois, 13h30-17h30

Fontenay-sous-Bois / Saint-Mandé / Vincennes

5 rue Jean Douat
94120 Fontenay-sous-Bois
01 56 71 47 00
Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois, 8h30-12h30 et 15h30-17h30

Fresnes / Rungis / Chevilly-Larue

9 place du 19 mars 1962
94260 Fresnes
01 56 71 49 00
Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 4^{ème} lundi de chaque mois, 13h30-17h30

Gentilly / Arcueil / Le Kremlin-Bicêtre

16 avenue Raspail,
94250 Gentilly
01 56 71 53 00
Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 2^{ème} mardi de chaque mois à partir de 10h30. 3^{ème} mardi de chaque mois, 8h30-12h30 et 15h30-17h30

Ivry-sur-Seine

38-42 rue Raspail,
94200 Ivry-sur-Seine
01 49 87 12 50
Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 2^{ème} lundi et 4^{ème} jeudi de chaque mois, 8h30-12h30 et 15h30-17h30

Joinville-le-Pont / Saint-Maur-des-Fossés

68 rue de Paris,
94340 Joinville-le-Pont
01 56 71 40 00

Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois, 8h30-12h30 et 15h30-17h30

L'Hajÿ-les-Roses / Cachan

4 rue Dispan,
94240 L'Hajÿ-les-Roses
01 56 71 48 60

Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 3^{ème} mardi de chaque mois, 13h30-17h30

Le Perreux-sur-Marne / Bry-sur-Marne / Nogent-sur-Marne

1 allée Victor Basch,
94170 Le Perreux-sur-Marne
01 56 71 44 00

Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois, 8h30-12h30 et 15h30-17h30

Le Plessis-Tréville / La Queue-en-Brie / Villiers-sur-Marne

46 avenue du Général de Gaulle,
94420 Le Plessis-Tréville
01 56 71 48 00

Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 1^{er} lundi de chaque mois, 13h30-17h30

Maisons-Alfort / Charenton-le-Pont / Saint-Maurice

2 rue Louis Pergaud,
94700 Maisons-Alfort
01 41 79 58 90

Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 1^{er} jeudi et 3^{ème} lundi de chaque mois, 8h30-12h30 et 15h30-17h30

Orly / Villeneuve-le-Roi / Ablon-sur-Seine

35 rue des Hautes Bornes,
94310 Orly
01 48 84 28 19

Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 2^{ème} mardi de chaque mois, 13h30-17h30

Sucy-en-Brie / Mandres-les-Roses / Marolles-en-Brie / Noisieu / Ormesson-sur-Marne / Périgny-sur-Yerres / Santeny / Villecresnes

17 rue de Boissy,
94370 Sucy-en-Brie
01 56 71 47 50

Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 2^{ème} lundi de chaque mois, 13h30-17h30

Villejuif

100 avenue de Stalingrad,
94800 Villejuif
01 46 77 42 50

Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 3^{ème} lundi de chaque mois, 13h30-17h30

Villeneuve-Saint-Georges / Valenton

25 rue d'Alembert,
94190 Villeneuve-Saint-Georges
01 56 71 42 00

Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 2^{ème} lundi de chaque mois, 13h30-17h30

Vitry-sur-Seine

27 avenue Robespierre,
94400 Vitry
01 46 82 16 17

Lundi-vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30. 2^{ème} mardi de chaque mois, 13h30-17h30



STATUT / STRUCTURE

Créée en 1987 et reconnue d'utilité publique le 11 février 1992, la Fondation Abbé Pierre est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance.

Elle agit pour **permettre à toutes personnes défavorisées d'accéder à un logement décent et une vie digne.**

Grâce à l'argent qu'elle collecte auprès de donateurs, la Fondation finance un grand nombre d'actions qu'elle fait faire ou qu'elle réalise elle-même.

FONCTIONNEMENT

La Fondation n'a pas de permanence dans le Val-de-Marne, néanmoins, pour toute information complémentaire, elle est joignable par courriel :

fapidf@fondation-abbe-pierre.fr

MISSIONS

La Fondation Abbé Pierre finance deux programmes nationaux :

- 1. Un programme d'éradication de l'habitat indigne, « SOS Taudis »** qui soutient notamment des opérations de rénovation de l'habitat conduites par des partenaires associatifs, en s'assurant que les habitants soient associés au projet ;
- 2. Un programme de soutien à la production de logements très sociaux, « Toits d'abord »** qui contribue à produire des logements à loyer très social.

D'autre part, à travers son lieu d'accueil, l'Espace Solidarité Habitat, la Fondation travaille avec les ménages en situation de précarité énergétique pour évaluer leur préjudice et faire reconnaître la responsabilité du propriétaire devant un juge. Cette démarche est pour le moment engagée sur Paris.

Gestionnaires des réseaux de distribution d'électricité et de gaz



STATUT / STRUCTURE

Le gestionnaire du réseau de distribution est **l'opérateur qui assure l'acheminement du gaz naturel (GRDF) et de l'électricité (Enedis) jusqu'aux clients**. Son activité n'est pas soumise à la concurrence : c'est un service public régulé, le même pour tous les clients, sur tout le territoire.

FONCTIONNEMENT

Si j'ai un compteur communicant, je peux suivre mes consommations :

Pour l'électricité (Linky) :
<https://www.enedis.fr/linky-compteur-communicant>

Pour le gaz (Gazpar) :
<https://monespace.grdf.fr/monespace>

En cas de panne d'électricité, je contacte Enedis : **09 72 67 50 94**

En cas de fuite de gaz, j'ouvre les fenêtres, coupe l'arrivée de gaz, sors de mon domicile, et contacte GRDF : **0 800 47 33 33**

MISSIONS

- 1. Maintenir et exploiter les réseaux** de gaz et d'électricité, qui sont en concession, afin de garantir un haut niveau de service et de sécurité à tous les clients.
- 2. Raccorder les clients** aux réseaux d'énergie et **réaliser les relevés de compteurs**, quel que soit leur fournisseur d'énergies.
- 3. Intervenir** pour toute modification de contrat, ouverture/fermeture ; en cas d'impayés et à la demande des fournisseurs d'énergie, pour interrompre l'approvisionnement ou réduire sa puissance.
- 4. Donner des informations aux clients** sur leurs consommations, notamment pour ceux disposant de compteurs communicants Linky (électricité) ou Gazpar (gaz naturel).
- 5. Enedis et GRDF sont des acteurs ancrés dans le développement des territoires** à travers leurs actions de lutte contre la précarité énergétique ou de développement des énergies renouvelables.

Le Médiateur national de l'énergie



STATUT / STRUCTURE

Autorité publique indépendante, le médiateur national de l'énergie participe à l'**information des consommateurs d'énergie** sur leurs droits et démarches, et aide au règlement des litiges.

FONCTIONNEMENT

Je peux le contacter :

au **0 800 112 212** (service et appel gratuits)

par **courrier** à :
Médiateur national de l'énergie –
Libre réponse n° 59252 – 75443
PARIS CEDEX 09

pour m'informer sur les marchés,
sur **www.energie-info.fr**

en cas de litige :
sur **<https://sollen.fr>**

MISSIONS

- 1.** Proposer des solutions amiables aux litiges entre les clients et les entreprises du secteur de l'énergie (fournisseurs et distributeurs).
- 2.** Informer sur les droits des consommateurs liés à l'énergie.
- 3.** Mettre à disposition un comparateur d'offres et des fiches thématiques pour décrypter le marché de l'énergie.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 3 : Je suis en désaccord avec mon fournisseur énergie.

Fiche 4 : Je m'interroge sur mon contrat et/ou je souhaite le modifier.

Opérateurs de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Est parisien

Soft Énergie
La Maîtrise de l'Énergie dans l'Habitat

CITÉMÉTRIE
2000 / 20000 / 200000000 / 2000000000

STATUT / STRUCTURE

Les opérateurs sont des associations / entreprises agréées par l'Etat pour réaliser l'**accompagnement social, financier et technique lié à un projet de travaux** à déposer auprès de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) notamment.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 9 : Je souhaite faire des travaux de rénovation énergétique.

COORDONNÉES

Citémétrie

23, rue de la Tombe d'Issoire,
Paris 14^{ème}
01 53 91 03 07

Soft Énergie

22, cours des Roches, Noisiel
01 60 06 05 33

Association SOLiHA

231, rue La Fontaine
Fontenay-sous-Bois
01 71 33 17 17

MISSIONS

Suite à l'enregistrement d'un projet de travaux sur le site web de l'Anah, l'opérateur est mon **contact privilégié tout au long de mon projet** :

1. L'opérateur que j'ai choisi me contacte et propose un contrat ;
2. Il visite mon logement, en fait un diagnostic technique et énergétique et m'assiste dans l'élaboration de mon projet ;
3. Puis il m'accompagne dans les démarches relatives au dossier d'aides financières et aux travaux ;
4. Il vient enfin vérifier la réalisation des travaux à domicile pour débloquer le versement des aides de l'Anah et autres financeurs.

FONCTIONNEMENT

Lors de la création d'un compte sur le site web de l'Anah pour déposer un projet de travaux, je sélectionne un opérateur.

Protection Maternelle et Infantile (PMI)



STATUT / STRUCTURE

Le Conseil départemental du Val-de-Marne anime un réseau de 72 **centres de protection maternelle et infantile (PMI), lieux d'accueil, d'écoute et de conseil.**

Les femmes enceintes et les familles y sont accueillies par une équipe pluridisciplinaire constituée de :

- Puériculteurs et puéricultrices ;
- Sages-femmes ;
- Infirmières et infirmiers ;
- Auxiliaires de puériculture ;
- Éducateurs et éducatrices de jeunes enfants ;
- Psychologues ;
- Médecins ;
- Conseillers et conseillères conjugales.

MISSIONS

Les professionnels et professionnelles de PMI peuvent :

1. Proposer des **actions de prévention** en matière de santé environnementale ;
2. **Renseigner** sur des symptômes ;
3. Donner des **pistes d'amélioration** ;
4. **Orienter** vers un dispositif adapté.

FONCTIONNEMENT

En complément de l'accueil proposé dans les centres de PMI, les sages-femmes, puériculteurs et puéricultrices interviennent également au domicile des femmes enceintes et des jeunes parents après la naissance de leur enfant.

Je peux obtenir les coordonnées des centres de PMI :

- au **39 94** (gratuit)
- www.valdemarne.fr/a-votre-service/enfance/famille/les-centres-de-protection-maternelle-et-infantile

STATUT / STRUCTURE

Association de loi 1901, le Secours Catholique **lutte contre la pauvreté et les inégalités**, en France et dans monde.

MISSIONS

Le Secours Catholique propose une **information sur les droits**, et **l'accompagnement des ménages dans leur accès au logement et à l'hébergement**, recours DALO / DAHO notamment. Il peut éventuellement proposer une **domiciliation**.

Sur la question de la précarité énergétique, le Secours Catholique :

1. Oriente les personnes vers les dispositifs d'aides de droit commun, notamment le FSL, et aide les personnes dans leurs démarches auprès du bailleur ;

2. En dernier recours, peut accorder une aide financière.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 2 : J'ai des difficultés à payer ma facture ou mes charges d'énergie et d'eau.

FONCTIONNEMENT

Je peux prendre rendez-vous dans une antenne proche de chez moi :

en la joignant **par téléphone**

en me rendant **sur place**

COORDONNÉES

Alfortville

16 rue de l'Abbé Jaeger
07 86 35 22 05

Cachan

24 rue de la Marne
09 80 63 20 98

Charenton-le-Pont

96 bis rue de Paris
06 88 87 75 20

Champigny-sur-Marne

13 square Jean Goujon
01 55 98 21 74

Charenton-le-Pont / Saint-Maurice

91 rue du Petit Château
Charenton-le-Pont
01 48 93 77 00

Chevilly-Larue

Maison des Associations
14 rue Elisée Reclus
01 45 60 51 92

Choisy-le-Roi

1 rue Adolphe Sannier
01 48 53 31 82

Créteil

237 rue du Général Leclerc
07 57 48 07 55

Fontenay-sous-Bois

17 bis rue de Rosny
06 52 08 13 73

Fresnes

43 rue Emile Zola
06 32 53 53 25

Joinville-le-Pont

5 rue de Paris
06 79 44 70 00

Kremlin-Bicêtre

Centre social
27 avenue Charles Gide
01 45 15 23 90

Limeil-Brévannes / Boissy-Saint-Léger

Notre Dame de la Plaine
5 rue Gaston Roulleau,
Boissy-Saint-Léger
01 45 69 47 70

Marolles-en-Brie

Centre commercial
Place des 4 saisons
07 87 84 40 80

Nogent-sur-Marne

143 boulevard de Strasbourg
06 47 56 70 49

Le Plessis-Trévisé

3 avenue Saint Pierre
06 64 64 56 25

Saint-Maur-des-Fossés

103 avenue Carnot
01 48 86 22 32

Sucy-en-Brie

Centre social, Maison du Rond d'Or,
Place de la Fraternité
06 70 86 92 80

Valenton

18 rue du Colonel Fabien
01 86 92 37 15

Villejuif

2 ruelle aux Puits
01 49 58 80 11

Villiers-sur-Marne

28 rue Albert Schweitzer
07 88 82 89 61

Villeneuve-Saint-Georges

29 rue Henri Janin
01 43 89 49 69

Vincennes

Maison Notre Dame
16 rue de Strasbourg
06 08 78 51 67

Vitry-sur-Seine

Salle Lucien Français
48 rue de Choisy
01 46 82 80 00



STATUT / STRUCTURE

Association loi 1901, le Secours Populaire intervient sur le plan matériel, médical, juridique, moral, auprès des victimes de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement et des conflits armés.

FONCTIONNEMENT

Je peux prendre rendez-vous en joignant une antenne :

en la joignant **par téléphone**
en me rendant **sur place**

COORDONNÉES

Bonneuil-sur-Marne

1 rue de Varennes
01 43 77 79 80

Champigny-sur-Marne

19 rue de l'Eglise
01 49 83 00 05

MISSIONS

Sur les questions du logement, le Secours Populaire propose :

1. Hébergement d'urgence ;
2. Accompagnement aux démarches administratives ;
3. Médiation vis-à-vis des bailleurs sociaux ;
4. Partenariats pour faciliter l'acquisition d'électroménager ou meubles neufs ;
5. Prévention pour la maîtrise des dépenses d'eau et énergie.

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 2 : J'ai des difficultés à payer ma facture ou mes charges d'énergie et d'eau.

Chevilly-Larue

14 rue Elisée Reclus
06 23 29 55 21

Choisy-le-Roi

8 place de l'Eglise
09 67 15 89 91

Créteil

30 rue du Porte Diner
01 43 39 44 44

Fresnes

22 rue Maurice Tenine
01 49 37 29 88

Gentilly

12 rue de Reims
01 45 47 44 27

Ivry-sur-Seine

14 rue Lénine
01 46 72 70 78

Orly

2 square de la Pérouse
01 48 92 06 33

Saint-Maur-des-Fossés

28 avenue de la Libération
01 43 97 47 18

Thiais

2 rue Victor Hugo
01 48 92 61 84

Villejuif

16 rue Paul Bert
01 46 78 78 20

Villeneuve-le-Roi

39 rue du Docteur Ageorges
01 45 97 98 83

Villiers-sur-Marne

4 rue Boieldieu
01 49 30 32 11

Vitry-sur-Seine

20 avenue Youri Gagarine
01 46 80 17 72

Services communaux d'hygiène et de santé

STATUT / STRUCTURE

Rattachés aux communes ou aux Etablissements Publics Territoriaux (EPT), les SCHS gèrent les questions de salubrité, d'hygiène et de santé publique.

MISSIONS

Les SCHS ont un large cadre d'interventions (habitat indigne, nuisances environnementales, gestion des populations animales et lutte contre les nuisibles, etc.). En matière de lutte contre l'habitat indigne, leur principale mission, les SCHS interviennent notamment dans les situations suivantes :

1. Traitement des situations d'**insalubrité** en lien avec l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;
2. Traitement des situations de **péril d'immeuble** ;
3. Prévention contre l'intoxication au **monoxyde de carbone** ;
4. Lutte contre le **saturnisme infantile**.

FONCTIONNEMENT

Agissant dans le cadre des pouvoirs de police du Maire, les inspecteurs de salubrité peuvent **se rendre dans les logements pour effectuer les constats nécessaires**.

Les services communaux d'hygiène et de santé fonctionnent différemment suivant les communes, contactez-les pour en savoir plus (démarches préalables nécessaires, délais de visite...).

POURQUOI LES CONTACTER ?

Fiche 5 : J'ai froid dans mon logement.

Fiche 7 : Mon chauffage, mon chauffe-eau ou ma ventilation, fonctionne mal ou pas du tout.

Fiche 10 : J'ai un problème de santé qui peut être lié à mon logement.

Fiche 11 : Mon installation électrique ou gaz me semble dangereuse ou inadaptée.

Fiche 12 : Mon logement est humide ou présente des moisissures.

COORDONNÉES

Ablon-sur-Seine

Mairie d'Ablon-sur-Seine
16 rue du Maréchal Foch
01 49 61 33 56

Alfortville

Service de l'hygiène publique de
Plaine centrale
14 rue le Corbusier, Créteil
01 41 94 31 35

Arcueil

Mairie d'Arcueil
10 avenue Paul Doumer
01 41 98 61 25

Boissy-Saint-Léger

Mairie de Boissy-Saint-Léger
7 Boulevard Léon Revillon
01 45 10 61 61

Bonneuil-sur-Marne

Mairie de Bonneuil-sur-Marne
7 rue d'Estienne d'Orves
01 45 13 88 00

Bry-sur-Marne

Mairie de Bry-sur-Marne
1 Grande rue Charles de Gaulle
01 45 16 68 00

Cachan

Mairie de Cachan
7 avenue Cousin de Méricourt
01 49 69 14 90

Champigny-sur-Marne

Mairie de Champigny
14 rue Louis Talamoni
01 45 16 42 16

Charenton-le-Pont

Mairie de Charenton-le-Pont
49 rue de Paris
01 46 76 47 65

Chennevière-sur-Marne

Mairie de Chennevières
14 avenue du Maréchal Leclerc
01 45 94 74 74

Chevilly-Larue

Mairie de Chevilly-Larue
88 avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

Choisy-le-Roi

Mairie de Choisy-le-Roi
Place Gabriel Péri
01 48 92 41 76

Créteil

Service de l'hygiène publique de
Plaine centrale
14 rue le Corbusier
01 41 94 31 35

Fontenay-sous-Bois

Mairie de Fontenay-sous-Bois
4 esplanade Louis Bayeurte
01 71 33 52 90

Fresnes

Mairie de Fresnes
1 place Pierre et Marie Curie
01 49 84 56 56

Gentilly

Mairie de Gentilly
14 place Henri-Barbusse
01 47 40 58 58

Ivry-sur-Seine

Service Habitat
37 rue Saint-Just
01 49 60 27 80

Joinville-le-Pont

Mairie de Joinville-le-Pont
23 rue de Paris
01 49 76 60 00

L'Hajÿ-les-Roses

Mairie de l'Hajÿ-les-Roses
41 rue Jean Jaurès
01 46 15 33 33

La Queue-en-Brie

Mairie de la Queue-en-Brie
Place de l'appel du 18 Juin 1940
01 49 62 30 00

Le Kremlin-Bicêtre

Mairie du Kremlin-Bicêtre
Place Jean Jaurès
01 45 15 55 55

Le Perreux-sur-Marne

Mairie du Perreux-sur-Marne
Place de la Libération
01 48 71 72 00

Le Plessis-Trévisé

Mairie du Plessis-Trévisé
36 avenue Ardouin
01 49 62 25 25

Limeil-Brévannes

Service de l'hygiène publique de
Plaine centrale
14 rue le Corbusier, Créteil
01 41 94 31 35

Maisons-Alfort

Mairie de Maisons-Alfort
118 avenue du Général de Gaulle
01 43 96 77 00

Mandres-les-Roses

Mairie de Mandres-les-Roses
4 rue du Général Leclerc
01 45 98 88 34

Marolles-en-Brie

Mairie de Marolles-en-Brie
Place Charles de Gaulle
01 45 10 38 38

Nogent-sur-Marne

Services techniques de la mairie
10 rue de la Gare
01 43 24 63 19

Noiseau

Mairie de Noiseau
2 rue Pierre Viénot
01 56 74 15 70

Orly

Centre Administratif Municipal
7 avenue Adrien Raynal
01 48 90 20 10

Ormesson-sur-Marne

Mairie d'Ormesson
10 avenue Wladimir d'Ormesson
01 45 76 95 28

Périgny-sur-Yerres

Mairie de Périgny
Rue Paul Doumer
01 45 98 90 45

Rungis

Mairie de Rungis
5 rue Sainte-Geneviève
01 45 12 80 00

Saint-Mandé

Mairie de Saint-Mandé
10 Place Charles Digeon
01 49 57 78 80

Saint-Maur-des-Fossés

Mairie de Saint-Maur-des-Fossés
Place Charles de Gaulle
01 45 11 65 85

Saint-Maurice

Mairie de Saint-Maurice
55 rue du Maréchal Leclerc
01 45 18 82 10

Santeny

Mairie de Santeny
Place du Général de Gaulle
01 56 32 32 32

Sucy-en-Brie

Mairie de Sucy-en-Brie
2 avenue Georges Pompidou
01 49 82 24 50

Thiais

Mairie de Thiais
1 rue Maurepas
01 48 92 42 42

Valenton

Mairie de Valenton
48 rue du Colonel-Fabien
01 43 86 37 37

Villecresnes

Mairie de Villecresnes
68 rue du Lieutenant Dagorno
01 45 10 39 00

Villejuif

Service hygiène et prévention des
risques
89 rue Ambroise Croizat
01 45 59 25 17

Villeneuve-le-Roi

Mairie de Villeneuve-le-Roi
154 ter avenue de la République
01 49 61 42 00

Villeneuve-Saint-Georges

Direction Hygiène et Salubrité
Publique
Place Pierre Sépard
01 43 86 38 64

Villiers-sur-Marne

Service Hygiène et Salubrité
10 chemin des Ponceaux
01 49 41 30 10

Vincennes

Espace Pierre-Souweine
70 rue de Fontenay
01 43 98 66 63

Vitry-sur-Seine

Mairie de Vitry-sur-Seine
2 avenue Youri Gagarine
01 46 82 84 04



Métropole
du Grand Paris



Grand Paris
sudest
avenir



GRAND
ORLY
SEINE
BIÈVRE



Paris
Est
Marne & Bois



PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



DRIHL



VAL de
MARNE
Département *utile*



Agence Locale
de l'Énergie
et du Climat
mve
Maîtrisez Votre Énergie



C A
U E
Conseil
d'architecture
d'urbanisme &
de l'environnement
VAL DE MARNE



AGENCE
DE L'ÉNERGIE



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU



GRDF
Gaz de France